

Lutte contre le Coronavirus

Activité sur le campus

Durant la période de confinement, l'activité administrative et pédagogique de l'université a été maintenue en **t r a v a i l à d i s t a n c e**.

À compter du 11 mai, l'**activité administrative** reprend **progressivement** sur les campus de l'université. L'**accès est limité à une partie des personnels** de l'établissement.

Les locaux ne sont pas ouverts aux étudiants ni aux publics.

Les informations seront diffusées, au fur et à mesure, sur cette page consultable via l'adresse directe : www.ut-capitole.fr/coronavirus

Consulter le site du Gouvernement : www.gouvernement.fr/info-coronavirus

FLASH INFOS

18/05/2020, 11 H : MESSAGE À TOUS LES ÉTUDIANTS DE LA PART DE MADAME LA MINISTRE FRÉDÉRIQUE VIDAL

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, adresse un message personnel à tous les étudiants, par l'intermédiaire des présidents des universités.

[Lire ou télécharger son courrier.](#)

15/05/2020, 16 H : RETOUR DES DOCUMENTS À LA BU ARSENAL SUR RENDEZ-VOUS

La bibliothèque de l'Arsenal ouvrira lundi 18 mai **exclusivement pour la restitution des documents empruntés et sur rendez-vous.**

[Consultez les modalités de prise de rendez-vous.](#)

30/04/2020, 19 H : PRÉCISIONS SUR L'ORGANISATION DES EXAMENS

Les composantes ont présenté les lignes directrices de l'organisation des examens à distance lors de la **CFVU du 30 avril**. Dans le cadre de l'ordonnance du 27 mars 2020 (n° 2020-351), la CFVU a donné délégation à la Présidente de l'université pour adapter les modalités d'évaluation 2019-2020.

Chaque étudiant sera **informé individuellement, par sa composante, par mail ou sur son compte Moodle** des modalités qui le concernent. Il y sera indiqué les coordonnées de son contact en cas de précisions à demander ou de situation particulière à signaler. Ceci à **partir du lundi 4 mai et au fur et à mesure que les informations pourront leur être diffusées.**

Un délai minimum de 15 jours, pour la préparation de leurs épreuves, sera respecté pour l'envoi de ces **informations.**

Pensez à consulter régulièrement la [FAQ en haut à droite de cette page](#) où les questions sont mises à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

[Voir les flashes infos pendant le confinement](#)

CORONAVIRUS : CE QU'IL FAUT SAVOIR



CORONAVIRUS Ce qu'il faut savoir

LES
INFORMATIONS
UTILLES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ? Lavez-vous très régulièrement les mains Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades	COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020) • Par la projection de gouttelettes • Face à face pendant au moins 15 minutes 	QUELS SONT LES SIGNES ? Fièvre Fatigue Toux et maux de gorge Gêne respiratoire Maux de tête Courbatures
--	--	--

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



GARDEZ LES GESTES BARRIÈRE !

- Lavez-vous les mains très régulièrement.
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades
- Utilisez des mouchoirs à usage unique, jetez-les dans des poubelles (de préférence avec couvercle)

LES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Des visuels explicatifs sont affichés dans les locaux universitaires pour :

- l'utilisation des outils mis en commun dans les bureaux (photocopieuse, cafetière, fontaines à eau, ...),
- l'utilisation des ascenseurs,

EN CAS DE FIÈVRE OU SENSATION DE FIÈVRE, TOUX, DIFFICULTÉS À RESPIRER...

- **Contactez rapidement le SAMU**, centre 15
- **Si le 15 déclare votre cas suspect ou avéré, signalez-vous**

■ **étudiants** : à la Direction générale des Services par mail : direction.generale@ut-capitole.fr,

■ **personnels** : à votre chef de service et/ou directeur de composante, qui avertira la Direction Générale des Services sur le mail : direction.generale@ut-capitole.fr, dans le cadre d'une procédure de remontée d'informations qui fait l'objet d'une note séparée aux directeurs de composantes et chefs de service.

- l'utilisation des sanitaires.

Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.